

immédiate Le Département de danse de l'UQAM présente **Tribune 840 n°24**

La danse urbaine est-elle crédible ?

(question proposée par Marie-Reine Kabasha)

Mercredi 4 décembre 2013, 12h30-14h

Invités : Helen Simard¹, Sterling Downey² et Alexandra « Spickey » Landé³

Depuis les années 1980, la danse hip hop a amené un vent de renouveau dans le champ de la danse contemporaine. Toutefois, au Québec, cette technique demeure marginale et semble préférer le circuit des *battles* à celle de « l'artification » (Shapiro, 2012). Pourtant, dans la lignée de Victor Quijada, transfuge des Grands Ballets Canadiens, qui a mis à l'honneur la danse hip hop à travers une fusion des techniques classique, contemporaine et urbaine, de nombreux chorégraphes comme Ismaël Mouaraki, Emmanuelle Le Phan et Elon Höglund (Tentacle Tribe), Emily Honneger et Geneviève Gagné ou encore Yvon Logo (alias Crazy Smooth) avec la compagnie Bboyizm, se réapproprient le vocabulaire hip hop pour le fusionner, le transcender et le réinventer notamment en empruntant à la danse contemporaine.

Artification vs freestyle

Cependant, est-ce que la danse hip hop s'académise lorsqu'elle flirte avec les codes du classique et du contemporain pour devenir une « belle » danse alors qu'elle vient de la rue, impulsive, libre (*freestyle*), sale et rompue, pour justement briser les codes ? Est-ce qu'elle travestit ses valeurs en se livrant à la scène ? Le *break dance*, à la mode dans les clips de rap véhiculant son lot de clichés stéréotypés, est-il plus fidèle à l'esprit des *battles* et de l'*underground* ? Qu'est-ce qui serait une danse hip hop « pure » ? Rester hors de la scène ? Et de quelle « scène » parle-t-on ? « La scène devient un espace public à l'image d'une rue où les personnes et leur environnement participent au spectacle. (...) Dans cette correspondance à la rue, l'art hip-hop nous rappelle que la scène est un forum, centre des rassemblements et des joutes populaires » (Bazin, 1996, p. 28).

Crédible pour qui ?

De la rue à la scène, la danse urbaine doit-elle faire des compromis pour gagner ses lettres de noblesse dans le champ du spectacle vivant ? Pourtant, le graff est désormais reconnu en art visuel tout comme le rap en musique. Qu'est-ce qui justifie le retard de reconnaissance de la danse ? Enfin, la danse hip hop a-t-elle besoin d'être légitimée par la danse contemporaine ? En effet, sur quels critères reposent sa crédibilité alors que « la force et la survie du hip-hop tiennent dans la capacité de créer en dehors des formes instituées » (Bazin, 1996, p. 30) ?

Katya Montagnac

Références bibliographiques :

- DAVIER, Anne (2001). De la rue à la scène. *Journal de l'adc*, #23.
- BAZIN H. (1996). La danse hip-hop comme nouveau théâtre. *Rue des Usines*. Fondation Jacques Gueux, Belgique, pp.27-30.
- SHAPIRO, R. (2012). Du smurf au ballet. L'invention de la danse hip-hop. *De l'artification. Enquêtes sur le passage à l'art*. Paris : Editions de l'École des hautes études en sciences sociales, p.171-192.

Comité d'organisation : Johanna Bienaise, Josiane Fortin, Nicole Harbonnier-Topin, Katya Montagnac

Contact : harbonnier-topin.nicole@uqam.ca Tél. : (514) 987-3000, poste 2455

¹ Chorégraphe, animatrice radio et étudiante à la maîtrise en danse de l'UQAM.

² Graffeur, conseiller municipal et directeur artistique du festival Under Pressure.

³ Chorégraphe, productrice, interprète et professeure de danse hip hop.